

Arrêté

OBJET : Etablissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'Attaché territorial au titre de la promotion interne (catégorie A)

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE LOIRE ;

VU le code général de la fonction publique

VU le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux, et particulièrement les articles 5 et 6,

VU le décret n° 2006-1462 du 28 novembre 2006 relatif à la promotion interne des fonctionnaires territoriaux,
Considérant les lignes directrices de gestion pour la promotion interne,

VU le tableau de classement,

CONSIDERANT que 5 quotas de recrutement sont satisfaits

ARRETE

ARTICLE 1er : Est inscrit sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'Attaché territorial, le fonctionnaire désigné ci-après, avec effet au 01/07/2025 :

AMARGIER Laurence	Commune de SENEUJOLS
--------------------------	-----------------------------

ARTICLE 2 : La durée de validité de cette liste est fixée à deux ans. L'inscription est renouvelable une troisième fois puis une quatrième fois. L'intéressé doit faire connaître par écrit au Président du Centre de Gestion de la HAUTE-LOIRE, son intention d'être maintenu sur la liste pour une année supplémentaire.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la HAUTE LOIRE et à la collectivité employeur de l'agent concerné.

ARTICLE 4 : Le Président informe que cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand – 6 Cours Sablon – BP 129 – 63033 CLERMONT FERRAND Cedex dans un délai de 2 mois à compter de la transmission en Préfecture.

Fait à Espaly St Marcel, le 20 juin 2025

**Le Président,
Michel CHAPUIS**



AR Prefecture

043-284300027-20250617-202505-AR
Reçu le 17/06/2025